



Mairie de Pévy

Compte rendu du Conseil Municipal

Séance du 03 Février 2026

Fonds de soutien Grand Reims

Le Conseil après en avoir délibéré décide :

- D'accepter le fonds de concours accordé par la Communauté Urbaine du Grand Reims pour les travaux de "Restauration de la cave aux fusillés du 22 juin 1915" pour un montant de 10 239,66 € HT sur un montant des travaux de 20 479,31 € HT,

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune et le Grand Reims ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Soutien à la MOTION de la FNCCR pour réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Apporte son soutien à la motion de la FNCCR pour réaffirmer la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité et en approuve les termes, et, notamment la demande au Gouvernement :

- * De renoncer au projet de faire, de manière unilatérale, du Département le chef de file des réseaux de proximité
- * De maintenir les compétences comme des compétences du bloc communal, en conformité avec l'esprit du nouvel acte de décentralisation, qui ne doit pas remettre en cause une organisation et une ingénierie qui fonctionnent et qui ont fait preuve de leur efficacité
- * De ne pas obérer les moyens d'action des syndicats spécialisés et notamment les recettes perçues au titre de leurs compétences. Une dilution de leurs moyens au bénéfice d'autres actions étrangères aux missions exercées par ces syndicats serait consternante et contreproductive, car elle freinerait les investissements sur les réseaux et les actions de transition énergétique et écologique, contrairement aux engagements et aux objectifs fixés par le Gouvernement
- Charge Monsieur le Maire de transmettre la présente décision aux destinataires de droit et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

Demandes de subvention auprès du Département, de la Région du Grand Est pour les travaux de la Cave aux fusillés

Le Conseil, après en avoir délibéré :

DECIDE

Approuve à l'unanimité des présents la demande de subvention 4200,00 € pour les travaux de la Cave aux Fusillés, auprès du Conseil Départemental de la Marne et de la Région du Grand Est.

Devis des TRAVAUX ENEDIS

Le Maire qui informe son conseil qu'il a signé 4 devis d'ENEDIS pour la vidéoprotection pour un montant de 1684,80 € le devis en vue de l'installation de coffrets électriques.

Travaux fibre

Monsieur le Maire informe son conseil qu'il a profité des travaux d'installation de la fibre Rue du Travy par l'entreprise ALTERA TP pour mettre un fourreau et aiguillage de conduite sur une longueur de 90 m en vue de l'installation de la vidéoprotection pour un montant de 1800,00 € HT soit 2160,00 € TTC.

Demande de subvention des pompiers

Monsieur le Maire informe son conseil qu'il a demandé le budget de l'année 2025 ou le budget primitif 2026 de l'amicale des Sapeurs-pompiers de Champagne Vesle pour pouvoir attribuer une subvention.

ELECTION DU 15 MARS 2026

Monsieur le Maire informe ses conseillers de la tenue du bureau de vote le 15 mars 2026.

Questions diverses :

CHORALE / SALLE

La chorale Pévy-Prouilly (du Massif) demande avoir la salle communale pour ses répétitions de chants.

Compte-tenu du prix de l'électricité pour chauffer la salle, Monsieur le Maire propose de rencontrer le chef de cette chorale pour discuter sur le planning et éventuellement une cotisation pour le chauffage.